



Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 21 septembre 2020	Nombre de délégués :	
N° 2020-027	En exercice :	29
Convocation du : 15 septembre 2020	Présents ou représentés :	24
Affichage du : 23 septembre 2020	Absents :	2
Objet de la délibération : Etude de mutualisation SMi2B SMBVAS PNRM		

L'an deux mille vingt le vingt et un du mois de septembre à 18H30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Perrecy-les-Forges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X			
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin	X			
	M BRUGNIAU Pierre			X	
	M DUMAS Pierre-Yves			X	
	M REPY Marc	X			
	Mme MATRAY Paulette	X			
	M JARROT Marie-Claude	X			
	M DEGUEURCE Gilles	X			
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul	X			
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël	X			
	M BALLOT Alain	X			
	M TOUILLON Gilles	X			
	M VAILLOT Rémy	X			
M PICHARD Emmanuel			X		
Mme SARANDAO Gilda	X				
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal		X		
	M BOURGEON Laurent	X			
	M FRADET Cédric	X			
	M PICHARD Bruno	X			
	M PERRETTE Gilles	X			
	M DEGRANGE Anne	X			
	M PESSIN Jean Marc	X			
	M THERVILLE Daniel				X
M PERRIER Richard	X				
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD	X			
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE			X	

Secrétaire de séance : Valentin PRICAT

.../...

Dans le cadre de la politique territoriale du 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, il est spécifié que le bassin versant de l'Arroux y compris la Bourbince doivent s'unifier pour mettre en œuvre un seul et même contrat territorial.

Il existe sur ce grand territoire trois structures employant des techniciens de rivière. Afin d'organiser cette phase d'élaboration, il est indispensable de préparer la future gouvernance technique et structurelle du prochain contrat territorial.

Le Syndicat travaille en étroite collaboration avec les élus et techniciens du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Arroux et de la Somme ainsi que le Parc Naturel Régional du Morvan. Une forme de partenariat est en train de naître afin de solidifier l'organisation territoriale.

Les trois structures ont proposé de se faire assister dans la mutualisation de leur services par le Centre de Gestion de Saône et Loire.

Le coût de l'étude est résumé dans le tableau ci-dessous :

Plan de financement				
Nature des travaux	Montant	R BFC	AELB	SMi2B
Etude	4 000,00	400,00 €	2 800,00 €	800,00

Il est proposé au Comité Syndical, d'autoriser le président à solliciter les différents partenaires financiers (Agence de l'eau Loire Bretagne, Région Bourgogne Franche Comte, Fonds européens) dans le cadre de cette étude de mutualisation.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré à l'unanimité,

Décide d'autoriser le syndicat à solliciter les différents financeurs pour la réalisation d'une étude de mutualisation entre le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince, le Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Arroux et la Somme et le Parc Naturel Régional du Morvan.

Autorise le Président à lancer cette étude et à signer tout document s'y référant avec le CDG71.

Autorise le Président à signer une convention de partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Arroux et la Somme et le Parc Naturel Régional du Morvan.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : 23 septembre 2020
Publication le : 23 septembre 2020

A Montceau-les-Mines le : 23 septembre 2020
Le Président

